

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

IP/C/W/519/Add.4  
23 octobre 2008

(08-5124)

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

## RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 66:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC

SUISSE

### Addendum

La communication ci-après, datée du 17 octobre 2008 et adressée par la délégation de la Suisse, est distribuée conformément au paragraphe 1 de la Décision sur la mise en œuvre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC.

### I. INTRODUCTION

1. Au paragraphe 11.2 de la Décision sur les questions et préoccupations liées à la mise en œuvre (WT/MIN(01)/17), adoptée à Doha le 14 novembre 2001, les pays développés Membres ont réaffirmé l'engagement qu'ils ont pris d'offrir des incitations aux entreprises et aux institutions afin de promouvoir et d'encourager le transfert de technologie vers les pays les moins avancés Membres ("PMA"), conformément aux dispositions de l'article 66:2 de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC). Dans sa Décision du 19 février 2003 (document IP/C/28), le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC) est convenu que les pays développés Membres présenteraient des rapports annuels sur les mesures qu'ils avaient prises ou envisageaient de prendre conformément aux engagements qu'ils avaient contractés en vertu de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC. En outre, il a été convenu qu'ils présenteraient un nouveau rapport détaillé tous les trois ans et une mise à jour les années intermédiaires.

2. Conformément à l'obligation qui lui est faite, et compte tenu de la Décision du Conseil des ADPIC, la Suisse présente son rapport annuel, qui est une seconde mise à jour du rapport de 2006 (document IP/C/W/480/Add.3 du 13 octobre 2006) et rend compte de tous les faits nouveaux intervenus dans le pays.

3. Par "transfert de technologie", la Suisse entend, outre les incitations et les activités se rapportant à la fourniture de matériel technique dans le secteur industriel, le renforcement des capacités dans les PMA, le transfert de technologie dans le secteur de la santé et la mise en place d'organismes administratifs. La Suisse offre des incitations dans de nombreux secteurs et poursuit de nombreuses activités dans le domaine de la formation et de la recherche qui contribuent au développement durable dans les PMA. La Suisse est d'avis que l'assistance fournie aux PMA aux fins du développement durable devrait porter sur tous les domaines et non pas être limitée à certains d'entre eux.

## **II. ORGANISMES PUBLICS INTERVENANT DANS L'OFFRE D'INCITATIONS EN VUE DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE**

4. En Suisse, deux organismes publics principaux interviennent, directement ou indirectement, dans la fourniture d'incitations aux entreprises et institutions suisses ainsi qu'à celles d'autres pays développés Membres pour qu'elles mènent des activités entraînant un transfert de technologie vers les PMA. Il s'agit de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Ils sont conjointement responsables de la formulation et de la mise en œuvre de la politique internationale de la Suisse en matière de coopération pour le développement. La DDC remplit une fonction de coordination générale pour les questions se rapportant au développement, tandis que le SECO est l'autorité compétente chargée du développement économique et de l'intégration dans l'économie mondiale des pays en développement et en transition.

5. Un autre organisme suisse participant à des activités de transfert de technologie est le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS). Agissant en vertu du mandat que le gouvernement suisse lui a conféré, le FNRS soutient la recherche à l'intérieur et à l'extérieur des universités et encourage les jeunes talents scientifiques. Au niveau international, il entend apporter grâce à ses programmes de recherche une contribution positive à la recherche scientifique dans des régions du monde où cela est utile et promouvoir la coopération dans ce domaine entre ces régions et la Suisse. Actuellement, le FNRS a un projet en collaboration avec la DDC qui porte sur des partenariats de recherche avec les pays en développement, comprenant plusieurs projets dans les PMA (voir l'annexe II).

## **III. NIVEAUX DES ACTIVITÉS DE LA SUISSE FAVORISANT LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE VERS LES PMA**

6. Les activités et les incitations de la Suisse concernant le transfert de technologie ont pour objectif d'accroître le flux de technologie vers les pays en développement et de renforcer les capacités permettant aux pays bénéficiaires d'évaluer, d'adopter, de gérer et d'appliquer cette technologie. Parmi les activités auxquelles le gouvernement suisse apporte son soutien, on compte des projets aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral.

7. Les activités du SECO et de la DDC entrant dans le cadre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC sont menées au titre du Programme suisse d'aide publique au développement (programme APD). Ce programme, qui comporte des projets bilatéraux, régionaux et multilatéraux, vise principalement un groupe de pays prioritaires en Amérique latine, en Afrique, en Asie centrale et en Asie du Sud-Est, ainsi qu'en Europe du Sud-Est. Bon nombre de ces projets consistent en des contrats passés avec des entreprises et institutions de Suisse ou d'autres pays développés Membres pour qu'elles mettent leurs connaissances et leur technologie au service du développement des ressources humaines, de l'infrastructure et du secteur privé dans les PMA.

8. Au niveau multilatéral, la Suisse contribue à divers fonds fiduciaires d'assistance technique avec le Groupe de la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Ces fonds sont à la disposition des responsables de projets de ces banques qui recherchent un financement pour l'assistance technique et le transfert de technologie. Outre sa coopération avec ces institutions financières, la Suisse participe aussi aux projets de développement de nombreuses autres organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR).

9. La Suisse soutient plusieurs projets bilatéraux et multilatéraux destinés à favoriser l'investissement ainsi que le bon fonctionnement des échanges. Pour ce qui est de la promotion des investissements, les incitations fournies au titre du Programme APD suisse visent à mobiliser les capitaux privés, le savoir-faire et la technologie de manière à renforcer le système d'intermédiation financière des PMA ainsi que le transfert de savoir-faire et de technologie pour stimuler les investissements ou la création de coentreprises. En ce qui concerne la promotion du commerce, la Suisse travaille essentiellement en coopération avec des institutions bilatérales ou multilatérales.

#### **IV. MOYENS D'ACTION FAVORISANT LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE**

10. L'un des principaux objectifs de la coopération de la Suisse en matière économique et commerciale avec les pays en développement et en transition est le transfert d'une technologie moderne et de capitaux vers ces pays pour faciliter la modernisation de leurs installations de production en fonction des exigences des marchés mondiaux et leur permettre d'être plus compétitifs dans l'économie mondiale. Favoriser l'investissement et la conclusion d'accords de coopération entre les secteurs privés du Nord, du Sud et de l'Est constitue un moyen d'action important en faveur du développement dont l'objectif premier est d'aider ces pays à atteindre un niveau durable de développement.

##### **A. SOUTIEN DES INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES PMA**

11. La Suisse encourage le transfert de technologie vers les PMA en soutenant de diverses manières les petites et moyennes entreprises (PME). Par exemple, elle fournit une assistance technique localisée pour les PME domiciliées dans les PMA tels que le Bangladesh, le Bénin et le Mali. Au Bangladesh, la Suisse consacre environ 13 millions de francs suisses par an à des projets de développement, dont une partie est affectée au soutien technique et financier aux PME.

12. Par ailleurs, la Suisse encourage les PME suisses à investir dans les PMA pour améliorer le transfert de technologie vers ces pays. Le SSF (Start-up Fund) du SECO est un instrument de prêt mis en place par le Secrétariat d'État à l'économie en 1997 et administré par FINANCEcontact, à Zurich. Il vise à promouvoir les projets d'investissement du secteur privé dans des pays en développement et en transition, y compris des PMA. Ces projets doivent être commercialement viables et répondre aux normes environnementales et sociales reconnues. Les investissements effectués dans des pays en développement et en transition présentent des risques commerciaux plus importants que ceux que l'on rencontre généralement dans les pays occidentaux. Le fonds a pour objectif de partager les coûts de financement et les risques avec les investisseurs. À cette fin, il cofinance la phase initiale du projet d'investissement. Le financement est octroyé sous forme d'un prêt remboursable dans les cinq ans. Le SSF du SECO a pour but de faciliter ainsi le transfert de capitaux, de savoir-faire technologique et de compétences en matière de gestion. Il a soutenu activement les activités des PME dans les PMA ou dans des pays en transition au titre de plus de 40 projets, comme celui lancé au Burkina Faso pour la transformation de la mangue ou en Zambie pour la transformation du café.

13. Le transfert de technologie vers les PMA s'effectue aussi grâce à des organismes caritatifs suisses qui sont incités à le faire par les régimes d'exonération fiscale mis en place par le gouvernement suisse. La Fondation Novartis pour le développement durable n'est qu'un exemple d'une institution suisse bénéficiant d'incitations fiscales et participant au transfert de technologie vers les PMA (voir l'adresse [www.novartisfoundation.org](http://www.novartisfoundation.org)). Non seulement celle-ci fournit une grande quantité de médicaments gratuits à de nombreux PMA, mais elle gère aussi divers projets liés à la santé publique, y compris une formation locale visant à favoriser la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, la formation et la supervision formative du personnel de santé et la mise en place d'une infrastructure de formation.

14. La Suisse fait partie des investisseurs du "Fonds de garantie des investissements privés en Afrique de l'Ouest (Fonds GARI)" qui a pour but de faciliter l'obtention de prêts par les entreprises privées en garantissant les risques de telles opérations. Le fonds fournit des garanties aux entreprises travaillant dans la fabrication industrielle, l'agro-industrie, la pêche, les industries extractives, le tourisme, l'agriculture et les services. On compte, parmi les entreprises admises à bénéficier du fonds, des entreprises du Bénin, du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Libéria, du Mali, du Niger et de la Sierra Leone.

15. La Suisse a octroyé 5,4 millions de francs suisses au Service de promotion et de développement des investissements en Afrique, 4,2 millions de francs suisses à l'Initiative pour les PME du Mozambique et 5,4 millions de francs suisses au Mécanisme de préparation des projets du Mékong. Ces trois mécanismes aident les PME dans divers domaines comme la planification commerciale, la recherche de prêteurs ou d'investisseurs potentiels, la stratégie de commercialisation, l'assistance technique et opérationnelle, le contrôle de la qualité et la certification, le système informatique de comptabilité et de gestion, etc. Les bénéficiaires sont les entreprises des PMA de l'Afrique subsaharienne et de la région du Mékong (y compris la République démocratique populaire lao et le Cambodge).

16. Enfin, le gouvernement suisse fournit un financement à long terme aux petites et moyennes entreprises des PMA, dans le cadre d'investissements dans des fonds de placement privés. Ces fonds servent à fournir aux PME des pays visés du capital-risque qui s'accompagne d'une assistance technique aux sociétés bénéficiaires, dans de nombreux domaines comme la formation professionnelle, l'amélioration des systèmes financiers et comptables, l'aide à la commercialisation et à la distribution, l'évaluation des risques et la mise en œuvre de systèmes informatiques. On peut citer comme exemples de ces fonds Aureos East Africa Fund (8,4 millions de francs suisses), le Ghana Fidelity Fund (4,8 millions de francs suisses), l'African Infrastructure Fund (12 millions de francs suisses), le Mekong Enterprise Fund (3,6 millions de francs suisses), et le Vietnam Equity Fund (3,6 millions de francs suisses).

#### B. ÉTABLISSEMENT À DES FINS COMMERCIALES D'ENTREPRISES DES PMA EN SUISSE ET DANS D'AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS

17. Grâce à son "programme SIPPO" (Programme suisse de promotion des importations), la Suisse soutient l'établissement à des fins commerciales d'entreprises des PMA en Suisse ou dans d'autres pays industrialisés. Par ses activités de promotion des échanges, le SIPPO aide les PME des pays en développement et des pays en transition à améliorer leur accès aux marchés de la Suisse et de l'Union européenne. Il aide par ailleurs les importateurs suisses à trouver de nouveaux produits et de nouvelles sources d'approvisionnement. Par exemple, grâce au partenariat entre le SIPPO et le Bangladesh, les produits de ce pays ont un accès amélioré au marché suisse. En outre, pour sensibiliser les consommateurs à ces produits, la Suisse fournit des services comme des conseils en commercialisation, la recherche de partenaires commerciaux, et la formation à la commercialisation des produits exportés, et soutient la participation aux foires commerciales d'entreprises domiciliées dans les PMA.

#### C. ASSISTANCE FINANCIÈRE ET GARANTIES CONTRE LES RISQUES À L'EXPORTATION

18. La Suisse fournit aussi une aide financière non remboursable (des dons) aux PMA pour la construction, la remise en état ou l'extension d'infrastructures dans les PMA. La contribution, sous forme de dons, de la Suisse à ces projets vise aussi le transfert de technologie, les services de consultation pour l'exécution de projets, ainsi qu'une expertise en matière de réformes institutionnelles (de gestion) et de réformes sectorielles. Un accent particulier est mis sur l'établissement de partenariats public-privé en ce qui concerne les services d'infrastructure.

19. La GRE (Garantie contre les risques à l'exportation) propose un système d'assurance contre ce type de risques pour les produits et les services destinés aux PMA, qui facilite les exportations vers ces pays et assure un transfert de technologie constant.

D. COMMERCE ET COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DES TECHNOLOGIES NON POLLUANTES

20. La Suisse axe ses efforts sur la promotion du transfert de technologies respectueuses de l'environnement. Elle a mis au point un grand programme prévoyant la création de "centres pour une production moins polluante", qui offrent aux entreprises privées et au secteur public des PMA une gamme étendue de services: informations générales, diagnostics d'entreprise, ateliers, projets de démonstration, renforcement des capacités et aide à l'élaboration de projets susceptibles d'être financés. Ces services sont fournis avec le concours d'instituts techniques, d'universités et d'entreprises de la Suisse et d'autres pays développés. Deux programmes de quatre ans, dotés chacun de 1 million de dollars EU, ont été établis dans ce domaine avec le Cambodge et la République démocratique populaire lao.

21. La Suisse soutient aussi des programmes d'économie d'énergie destinés à atténuer les émissions de CO<sub>2</sub> sur le plan mondial et à lutter contre la pollution de l'air sur le plan national. Les secteurs visés sont la circulation routière et les transports ainsi que la petite ou moyenne industrie (fonderies, verreries et briqueteries). L'objectif principal est de fortifier le potentiel des partenaires locaux (renforcement des capacités) et de mettre en commun les compétences techniques internationales afin de trouver des solutions appropriées pour résoudre les problèmes locaux (transfert global de technologie). Ces programmes pilotes sont ensuite évalués, font l'objet d'un rapport et sont diffusés à l'échelle nationale. En outre, la Suisse appuie le transfert de savoir-faire, la formation professionnelle et les équipements d'infrastructure dans le domaine de la surveillance continue de l'environnement et de la gestion des produits chimiques.

22. Reconnaissant que les mécanismes de Kyoto (application conjointe, mécanisme pour un développement propre et échanges internationaux de droits d'émission) peuvent faciliter la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays non visés à l'annexe I de la Convention, au moyen d'incitations financières en faveur de l'investissement au titre de l'annexe I dans des projets de protection du climat hors des frontières nationales, la Suisse et la Banque mondiale ont lancé conjointement le National Strategy Study Programme en septembre 1997. Ce programme avait pour objectif d'aider les pays non visés à l'annexe I à définir leur position de négociation et à élaborer des stratégies nationales concernant ces nouveaux instruments internationaux d'incitation commerciale qui faciliteront le transfert de technologie vers les pays en développement et en transition, y compris les PMA.

23. Par des programmes spécifiques de facilitation des échanges, la Suisse promeut l'intégration des PMA dans l'économie mondiale. Le Mozambique a bénéficié d'un soutien visant à lui permettre d'améliorer la compétitivité de certains de ses principaux produits agricoles, tels que les noix de cajou, les fruits et les légumes, et de satisfaire aux normes internationales, par exemple en matière d'HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) ou de certification EUREPGAP (Euro-Retailer Produce Working Group – Good Agricultural Practice). Les ministères et organismes publics compétents du Mozambique bénéficient d'une formation sur le terrain en vue de définir une stratégie nationale en matière de transformation du coton. Le programme concernant la Tanzanie porte notamment sur le développement des exportations de cafés spéciaux et de noix de cajou, et vise à améliorer les infrastructures du pays chargées de la qualité (par exemple le Bureau tanzanien de normalisation, l'Agence des poids et mesures, la Direction tanzanienne de l'alimentation et des médicaments) afin d'assurer le respect des prescriptions internationales en matière d'obstacles techniques au commerce et de mesures sanitaires et phytosanitaires.

E. FORMATION

24. Un autre volet important des activités de la Suisse en matière de transfert de savoir-faire est la formation des ressources humaines des PMA. Le renforcement des capacités a une place significative dans chaque projet de transfert de technologie. De plus, la Suisse exécute des programmes de formation spécialement destinés aux PMA. Par exemple, des candidats des PMA possédant les qualifications requises assistent régulièrement à un cycle de formation sur la propriété intellectuelle, qui se déroule normalement chaque année pendant trois mois successivement dans trois lieux différents: tout d'abord au siège de l'OMPI à Genève, puis au Centre d'études internationales de la propriété industrielle à Strasbourg et enfin à l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle à Berne.

25. L'Institut tropical suisse offre un cours diplômant de troisième cycle intitulé: "Santé et gestion sanitaire dans les pays tropicaux". Plus de la moitié des participants viennent habituellement des PMA. Leur participation est possible grâce aux bourses d'études accordées par le gouvernement suisse.

F. ACTIVITÉS DE RECHERCHE

26. La Suisse pratique un autre mode de transfert de technologie par une collaboration avec des organisations internationales et/ou avec des PMA qui porte directement sur des activités de recherche, en particulier dans le domaine de la santé publique. Par exemple, l'Institut tropical suisse et d'autres organismes suisses fournissent conseils et assistance à l'OMS dans le cadre de son programme "Faire reculer le paludisme", qui a pour objectif de diminuer de moitié le nombre de victimes de cette maladie d'ici à 2010.

G. AUTRES INSTRUMENTS

27. Outre les activités susmentionnées, la Suisse participe également au renforcement des capacités et au transfert de technologie vers les pays en développement et les pays les moins avancés conformément aux principes de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et à ses dispositions sur l'accès aux ressources et sur le partage des avantages. Par ailleurs, la Suisse soutient l'initiative BioTrade de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui favorisera le commerce et les investissements concernant les produits et services issus de l'exploitation durable de la biodiversité.

**V. DOMAINES D'ACTIVITÉ DANS LESQUELS LA SUISSE ASSURE UN TRANSFERT DE TECHNOLOGIE**

28. La Suisse favorise le transfert de technologie dans des domaines de la plus haute importance pour les PMA. En particulier, le gouvernement suisse encourage le transfert de technologie vers les PMA dans les domaines de la santé publique, de l'approvisionnement en eau potable, de l'agriculture, de l'industrie alimentaire, de l'industrie mécanique, des textiles, de l'industrie des produits chimiques, de l'écotechnologie et de la protection des droits de propriété intellectuelle. On trouvera dans les annexes I et II un tour d'horizon des projets dont l'exécution est en cours.

29. En outre, la Suisse favorise et encourage le transfert de technologie vers les PMA dans les domaines où elle possède des compétences spécialisées, comme l'industrie mécanique, ou encore la fabrication d'instruments de précision et les produits chimiques. Elle favorise aussi activement le transfert d'une technologie respectueuse de l'environnement vers les PMA. À cet égard, elle entend non seulement transférer les connaissances en la matière, mais aussi les méthodes qui contribuent au respect des normes environnementales. Ces programmes sont plus particulièrement axés sur le transfert de technologie dans les secteurs de la métallurgie, du papier, du ciment, des aliments et des textiles. En outre, la Suisse soutient le transfert de technologie dans le domaine des énergies

renouvelables grâce à sa plate-forme pour la promotion des énergies renouvelables dans la coopération internationale (REPIC).

30. Dans le secteur de la santé publique, le gouvernement suisse encourage le transfert de technologie de la Suisse vers d'autres PMA de différentes façons parmi lesquelles le financement de la recherche, des services de consultation et d'aide. La Suisse consacre environ 35 millions de francs suisses par an au transfert de technologie vers le Mozambique, en particulier dans les domaines de la santé publique et de l'approvisionnement durable en eau.

31. Enfin, la Suisse fournit une assistance aux PMA pour l'élaboration et l'application des lois sur la protection des droits de propriété intellectuelle. Elle soutient aussi leurs offices nationaux chargés de cette mission. L'Institut fédéral de la propriété intellectuelle propose aux PMA des recherches gratuites sur l'état de la technique et, ce faisant, encourage les entreprises et les secteurs innovants dans ces pays à utiliser le système des brevets, à tirer parti des renseignements qu'ils peuvent obtenir grâce à ce système et à protéger leurs propres inventions, ce qui favorise le renforcement des capacités technologiques des PMA. La Suisse participe en outre activement à l'échange de renseignements avec les PMA dans le domaine de la protection et de l'administration des droits de propriété intellectuelle.

## VI. CONCLUSION

32. Pour conclure, la Suisse souhaiterait réaffirmer encore une fois l'engagement qu'elle a pris de fournir activement des incitations en faveur d'un meilleur transfert de technologie vers les PMA et sa volonté d'améliorer constamment ses activités dans ce domaine. La définition de "transfert de technologie", d'"incitation" et de "PMA" dans le contexte de la mise en œuvre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC par les pays développés Membres de l'OMC, ainsi que la question de savoir ce qui devrait exactement être inclus dans les rapports pertinents que les Membres doivent présenter au Conseil des ADPIC de l'OMC, ont suscité des controverses tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Conseil. Diverses suggestions, concernant la façon d'améliorer le fond et la forme des rapports et ce qu'il conviendrait de faire pour offrir d'autres incitations spécifiques permettant de promouvoir et d'encourager le transfert de technologie vers les PMA, sont actuellement à l'étude.

33. Tel qu'indiqué plus tôt (point I.3), la Suisse est d'avis que la question du transfert de technologie et les incitations offertes à cet égard doivent être examinées dans le contexte plus vaste des engagements publics et privés qui visent à renforcer la capacité locale et à favoriser le développement durable dans les PMA. Le "transfert de technologie" ne devrait pas être limité à quelques cas isolés de fourniture de matériel technique et d'appareils.

34. Après avoir présenté des mises à jour de son rapport pendant deux années consécutives, soit en 2007 et 2008, la Suisse profitera du nouveau rapport, devant être soumis en octobre 2009, pour en revoir la forme actuelle et examiner le contexte plus large des transferts de technologie vers les PMA compte tenu des discussions en cours.

35. Il convient néanmoins de toujours garder à l'esprit que les incitations publiques en faveur du transfert de technologie vers des pays tiers ne sont que l'un des nombreux facteurs entrant dans les décisions des sociétés quant aux destinataires de leurs investissements étrangers et de leurs transferts de technologie. Parmi les autres facteurs décisifs, on peut citer: des conditions macro-économiques et micro-économiques globalement favorables, un cadre juridique sûr (y compris une protection suffisante des droits de propriété intellectuelle, un système judiciaire fiable et une administration publique efficace) et un potentiel commercial au niveau national dans le pays tiers. Ces facteurs sont souvent directement liés au niveau de développement du pays considéré. Les initiatives multilatérales visant à soulager les pays de lourdes dettes et celles qui établissent des politiques nationales efficaces en faveur de la lutte contre la pauvreté et du développement économique durable permettent aux PMA de participer activement aux projets de transfert de technologie et de renforcement des capacités relevant de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC.

**ANNEXE I – INCITATIONS DE LA SUISSE EN FAVEUR DU  
TRANSFERT DE TECHNOLOGIE VERS LES  
PMA, PAR PAYS ET PAR PROJET**

**Observation:** Les activités que le gouvernement suisse soutient englobent des projets aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral.

<b>Pays</b>	<b>Domaine</b>	<b>Connaissances/ technologie</b>	<b>Mécanisme</b>	<b>Budget annuel approximatif</b>
<b>Bangladesh</b>	Eau potable et assainissement (santé publique)	Prévention et traitement des maladies infectieuses	Encadrement de l'Université de Berne	40 000 FS
<b>Bangladesh</b>	Eau potable et assainissement (santé publique)	Décontamination de l'eau polluée à l'arsenic. Technologie permettant de recueillir de l'eau dépourvue d'arsenic, fournie par Skat Consulting, Suisse, kits d'essai fournis par l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (EAWAG), Suisse	Adaptation de la technologie aux conditions locales avec le soutien de Skat Consulting et de l'EAWAG. Recherche menée en Suisse en collaboration avec des partenaires bangladais	70 000 FS
<b>Burkina Faso</b>	Eaux usées	Technologie et savoir-faire dans le traitement des eaux usées, par l'École polytechnique fédérale de Lausanne	Cours de formation à Lausanne; participation de consultants au programme mis en œuvre dans le pays	1 160 000 FS
<b>Bénin</b>	Santé	Prévention du paludisme Moustiquaires imprégnées	PNUD/Institut tropical suisse, Bâle	1 000 000 FS
<b>Burkina Faso</b>	Eau et environnement	Gestion de l'eau (eaux usées), par l'École polytechnique fédérale de Lausanne	Formation d'ingénieurs et de techniciens, en Suisse et au Burkina Faso	1 000 000 FS
<b>Cambodge</b>	Industrie/ environnement	Production moins polluante: identification et mise en œuvre de technologies respectueuses de l'environnement	Formation de consultants, diagnostics d'entreprise, avec l'ONUDI et des experts du Centre pour une production moins polluante du Viet Nam (sud-sud)	960 000 FS
<b>RDP lao</b>	Industrie/ environnement	Production moins polluante: identification et mise en œuvre de technologies respectueuses de l'environnement	Formation de consultants, diagnostics d'entreprise, avec l'ONUDI et des experts du Centre pour une production moins polluante du Viet Nam (sud-sud)	890 000 FS
<b>RDP lao</b>	Agriculture (riz de bas-fond cultivé sous irrigation)	Recherche sur l'irrigation et vulgarisation	Consortium pour la recherche sur le riz cultivé sous irrigation (tribune régionale)	300 000 FS (partie RDP lao)



<b>Pays</b>	<b>Domaine</b>	<b>Connaissances/ technologie</b>	<b>Mécanisme</b>	<b>Budget annuel approximatif</b>
<b>Madagascar</b>	Développement rural	Méthodes pyramidales fondées sur la participation (savoir-faire et compétences), par Intercooperation, Suisse	Gestion de projets de consultants	3 500 000 FS
<b>Madagascar</b>	Fourniture d'énergie	Énergie éolienne	Équipement et formation dans le cadre de la plate-forme pour la promotion des énergies renouvelables (REPIC)	50 000 FS
<b>Mali</b>	Formation professionnelle	Connaissances en gestion d'établissements scolaires, élaboration de programmes d'études, compétences professionnelles particulières fournies par Swisscontact	Création de centres de formation professionnelle au Burkina Faso; soutien à une association de groupes d'artisans; travaux de consultants avec le personnel national; gestion du projet assurée par Swisscontact	1 000 000 FS
<b>Mali</b>	Promotion du commerce du coton biologique	Connaissances en matière de commercialisation Établissement de liens directs entre les producteurs maliens et les importateurs suisses	Travaux de consultants avec les offices de commercialisation et les producteurs locaux; mise au point de pesticides naturels produits localement	1 000 000 FS
<b>Mozambique</b>	Système de santé	Soins de santé basés dans la communauté, fournis par SolidarMed, Suisse	Services de consultants, encadrement	500 000 FS
<b>Mozambique</b>	Développement rural	Réorientation des activités de développement rural fondée sur des initiatives privées	Mise en œuvre par Helvetas, encadrement par le centre pour le développement et l'environnement (université de Berne)	3 000 000 FS
<b>Mozambique</b>	Système de santé	Établissement de programmes de traitement antirétroviral, renforcement des capacités, par Médecins sans frontières, Suisse	Services de consultants, encadrement	700 000 FS
<b>Mozambique</b>	Gouvernance	Décentralisation – Soutien aux structures administratives locales	Université de Berne, encadrement	1 200 000 FS
<b>Mozambique</b>	Facilitation des échanges	Amélioration de la compétitivité des noix de cajou, des fruits et des légumes	Services de consultants	200 000 FS

<b>Pays</b>	<b>Domaine</b>	<b>Connaissances/ technologie</b>	<b>Mécanisme</b>	<b>Budget annuel approximatif</b>
<b>Mozambique</b>	Politique commerciale	Définition d'une stratégie nationale en matière de transformation du coton	Services de consultants	200 000 FS
<b>Mozambique</b>	Facilitation des échanges	Amélioration du système de garantie de la sécurité sanitaire et de la qualité des produits alimentaires	ONUDI	2 700 000 FS
<b>Népal</b>	Énergie	Amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur des briques grâce à des transferts de technologie	Mise en œuvre par Skat Consulting, Suisse	770 000 FS
<b>Niger</b>	Développement rural	Établissement de fonds en vue d'investissements locaux aux fins du développement rural, par l'Association suisse pour le service aux régions et aux communes (SEREC), Suisse	Travaux de consultants avec le personnel local et la population locale	2 500 000 FS
<b>Tanzanie</b>	Approvisionnement en eau potable et assainissement	Production et distribution efficaces d'eau potable; transfert d'équipements de pointe pour le traitement de l'eau; amélioration des capacités de gestion	Aide à l'établissement d'un partenariat public-privé (construction-location-exploitation); financement d'équipements; amélioration de la planification de la maintenance, de la planification financière et de la planification en matière d'investissement dans le cadre d'un contrat de services	4 800 000 FS
<b>Tanzanie</b>	Santé	Réforme du système de santé dans la ville de Dar es-Salaam; prévention des maladies tropicales (paludisme); technologie et compétences fournies par l'Institut tropical suisse (Bâle), Suisse	Cours de formation à Bâle; services de consultants, encadrement	6 000 000 FS
<b>Tanzanie</b>	Infrastructure des transports	Construction de ponts et de routes; technologie et savoir-faire par ITECO Engineering Ltd., Suisse	Personnel de l'ITECO en Tanzanie, services de consultants	2 000 000 FS
<b>Tanzanie</b>	Facilitation des échanges	Développement des exportations de cafés spéciaux et de noix de cajou	Services de consultants, encadrement	600 000 FS
<b>Tanzanie</b>	Infrastructures chargées de la qualité	Assurer le respect des prescriptions relatives au système OTC/SPS	Services de consultants, encadrement	800 000 FS

## ANNEXE II – PARTENARIATS DE RECHERCHE ENTRE LE FNRS ET LES PMA

Après un premier appel à projets en 1999, le programme de partenariats de recherche avec les pays en développement du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS) et de la Direction du développement et de la coopération (DDC) a été renouvelé en 2004. Le FNRS et la DDC ont évalué conjointement les propositions faites, du point de vue de leur valeur scientifique et de leur importance pour le développement, eu égard aux exigences d'un véritable partenariat de recherche. Les projets de recherche ont débuté en octobre 2005 pour une durée de trois ans. Les partenariats avec les institutions ci-après des PMA ont été approuvés:

### Partenariats de recherche avec les PMA approuvés (septembre 2005)

Pays	Domaine	Partenaire suisse	Partenaire principal	Budget du projet
<b>République démocratique du Congo</b>	Cycle des éléments nutritifs et production de méthane dans le lac Kivu	Département de limnologie, Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (EAWAG), Suisse	Institut supérieur pédagogique de Bukavu	326 430 FS
<b>Cameroun</b>	Taxonomie et biologie des psylles ( <i>Hemiptera: psyllodidea</i> ) du Cameroun, y compris les parasites des cultures et des forêts à bois d'œuvre et stratégies en vue d'une gestion intégrée des parasites	Muséum d'histoire naturelle, Bâle, Suisse	Laboratoire de zoologie de l'université de Yaoundé	90 000 FS
<b>RDP lao</b>	Trematodose d'origine alimentaire: rôle dans la morbidité hépatobiliaire et intestinale et répartition des risques d'infection en fonction de différents paramètres écologiques et socioéconomiques en Asie du Sud-Est	Institut tropical suisse, Bâle, Suisse	Institut national de la santé publique, Vientiane	447 890 FS
<b>Mali</b>	Vulnérabilité et nouvelles compétences: un double défi pour les jeunes et les institutions du Mali	Laboratoire de démographie économique et sociale de l'université de Genève	Institut supérieur de formation appliquée, université de Bamako	237 300 FS
<b>Sénégal</b>	Utilisation des déchets dans l'agriculture urbaine dans la région de Dakar (Sénégal): étude interdisciplinaire en vue de la durabilité	Faculté des géosciences et de l'environnement de l'université de Lausanne	Institut fondamental d'Afrique noire, université C.A. Diop, Dakar	374 740 FS
<b>Tanzanie</b>	Mieux connaître le paludisme et en améliorer le diagnostic dans les services sanitaires de Dar es-Salaam	Institut tropical suisse, Bâle	Service médical de la ville de Dar es-Salaam	517 860 FS